

MODULE 3/8

LA FRANCOPHONIE : UN RÉSEAU COOPÉRATIF MULTILATÉRAL MONDIAL

La francophonie est souvent réduite au seul fait de parler français, mais ce qu'il faut savoir, c'est que durant les 50 dernières années, il s'est mis en place une multitude d'échanges et de partages entre les pays anciennement colonisés principalement par la France et la Belgique, mais aussi avec d'autres pays attirés par la vision d'avenir que représente cette nouvelle dynamique dans le cadre de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Celle-ci, ainsi nommée en 2005 est à l'origine une initiative africaine encouragée par la France avec la création en 1970 de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) à Niamey au Niger réunissant 4 pays récemment devenus indépendants : le Sénégal, la Tunisie, le Niger et le Cambodge.

En 2026, L'OIF regroupe 90 États et gouvernements membres avec des statuts différents;

53 membres de plein droit, 5 membres associés et 32 membres observateurs. Ils se retrouvent sur tous les continents :

***34 membres en Europe (15 de plein droit, 2 associés, 17 observateurs),**

***29 membres en Afrique (26 de plein droit, 0 associé, 3 observateurs),**

***15 membres en Amérique-Antilles (6 de plein droit, 0 associé, 9 observateurs),**

***12 membres en Asie-Océanie (6 de plein droit, 3 associés, 3 observateurs).**

L'OIF depuis plus de 50 ans, a développé et mis en place des structures créant ainsi des liens et des réseaux qui apportent à ses membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques. L'OIF mène également en collaboration avec ses membres des actions de politique internationale ainsi que de coopération économique multilatérale selon quatre grandes missions :

***Promouvoir la langue française, le plurilinguisme et la diversité culturelle,**

***Promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme, *Appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche,**

***Développer la coopération économique au service du développement durable.**

En outre, une attention toute particulière est portée aux jeunes, et aux femmes, et dans un tout autre domaine aux pratiques numériques et aux technologies de l'information et de la communication (T.I.C.).

L'OIF est administrée dans le cadre de trois instances politiques :

*Le Sommet qui se réunit tous les deux ans,

*La Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF),

*Le Conseil permanent de la Francophonie (CPF).

L'OIF est administrée par le Secrétariat général de la Francophonie qui est la plus haute autorité responsable du bon fonctionnement de l'institution.

***Il est actuellement dirigé par la Secrétaire générale Madame Louise Mushikiwabo originaire du Rwanda. Elle a été élue à ce poste pour 4 ans lors du Sommet de la Francophonie de 2018 à Erevan (Arménie). Mandat renouvelé lors du sommet de Djerba (Tunisie) en 2022.**

***La Secrétaire générale a nommé le 21 mars 2023 Madame Caroline Saint Hilaire du Québec (Canada) au poste d'administratrice, faisant d'elle le « numéro 2 » de l'OIF.**

L'OIF a pour objectif de mettre en œuvre le réseau de coopération multilatérale francophone aux côtés de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) à Paris, et de quatre opérateurs qui sont : l'Association internationale des Maires francophones (AIMF) à Paris, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) à Montréal, l'Université Senghor à Alexandrie et TV5Monde à Paris.

L'OIF dont le siège social est à Paris (France) dispose pour développer son action sur le terrain, de 13 représentations extérieures dont 4 auprès d'organisations internationales partenaires et 9 pour autant de zones géographiques. Un nombre qui peut varier très rapidement en fonction du développement des activités de l'OIF.

Sources: www.francophonie.org - www.francophonie.org/la-langue-francaise-dans-le-monde - www.francophoniedesameriques.com - www.wikipedia.org

Gérard CHARPENTIER, PhD

www.gerardcharpentier.com

Document mis à jour le 1er janvier 2026

Nota : La captation de la vidéo de présentation de ce module 3 ayant été faite le 6 octobre 2023, il se peut que certaines données présentées alors verbalement diffèrent de celles de ce texte